

COMPTE RENDU SEANCE DU 28 AOUT 2017

L'an deux mille dix-sept et le vingt-huit août à 18h00, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de : NAVES Michel, Maire

Présents : Mme BOUSQUET adjointe, M. LEDOUX adjoint, Mme MAUCORT, Mme ROUANET, M. GALAUP, M. IMART.

Absent : Mme SEMENOU donne procuration à Mme BOUSQUET, Mme MARIO donne procuration à Alexia BOUSQUET, M. SPASKY procuration Francis LEDOUX.

Secrétaire de séance : Mme ROUANET Evelyne

Approbation du compte-rendu de la séance du 19 juin 2017

Le compte-rendu de la séance est lu et approuvé à l'unanimité

Lotissement M. CRUEYZE

Monsieur le Maire informe les conseillers que, suite au courrier envoyé à M. CRUEYZE concernant les derniers travaux à effectuer au niveau du lotissement du Lac, ce dernier a déposé en mairie la DAACT.

Après vérification des travaux effectués, les conseillers souhaitent lui envoyer un courrier en recommandé afin de lui demander l'achèvement complet du goudronnage de son lotissement.

Devis Vérandas Lauragaises

Après avoir envoyé par mail aux conseillers, le dernier devis avec les modifications de la porte d'entrée et couleur des volets, Monsieur le Maire demande aux conseillers s'ils acceptent ces modifications.

Après délibération, les conseillers votent à l'unanimité le nouveau devis et demandent à Monsieur le Maire de faire les démarches nécessaires pour mettre en place ce projet et bénéficier d'une subvention.

Devis d'aménagement terrain Bosch

Monsieur le Maire présente au conseil le projet d'aménagement du terrain Bosch.

Après délibération, le conseil accepte ce projet et signe le devis que le CAT a proposé.

Aménagement La Janardarié

Monsieur le Maire présente au conseil le devis du SDET concernant l'extension d'éclairage public du lieu-dit « La Janardarié ». En effet il y a des lampadaires à mettre en place et d'autre à remplacer.

Après délibération, le conseil vote à l'unanimité le devis du SDET pour cet aménagement.

Arbre cimetière

Monsieur le Maire informe le conseil qu'un arbre au cimetière est en train de détruire le mur.

Le conseil décide de faire appel à ECOVANA afin qu'il puisse l'abattre et dans un second temps réparer le mur pour éviter qu'il ne s'effondre.

Demande de l'association « Les Amis de Cahuzac »

L'association « Les Amis de Cahuzac » a déposé à la mairie une demande d'aide financière concernant la location de WC pour les manifestations (vide-grenier, fête du village...). Cette aide financière s'élève aujourd'hui à plus de 400€ par an (2x200€).

Le conseil accepte cette aide financière mais souhaite réfléchir pour l'année prochaine à une autre solution afin d'éviter cette location (création de wc au terrain Bosch, ouverture de la salle des fêtes....)

Banc HLM

Suite à la demande d'un administré, le banc au niveau des HLM sera renouvelé par l'achat d'un nouveau.

Le conseil décide l'achat d'un banc Noirmoutier en béton au prix de 528€ HT.

La séance est levée à 20h00

NOM PRENOM	SIGNATURE	PROCURATION A
Michel NAVES		
Alexia BOUSQUET		
Francis LEDOUX		
Alain GALAUP		
Jean-Luc IMART		
Françoise MARIO		
Sabine MAUCORT		
Evelyne ROUANET		
Marie-José SEMENOU		
Michel SPASKY		